







Championnat Départemental 2017 MINIMES, BENJAMINS, U12,

Lundi 10 avril et mardi 11 avril 2017 - Golf de La Salette (04 91 27 12 16)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses de nationalité française licencié(e)s dans le département des Bouches du Rhône, des catégories suivantes :

MINIMES (nés en 2001 et 2002) marques blanches et bleues, BENJAMINS (nés en 2003 et 2004) marques jaunes et rouges et U12 (nés en 2005 et après) marques bleues et rouges.

FORME DE JEU

Stroke play 36 Trous (18 trous par jour).

Marques de départs : Les longueurs de jeu sont celles préconisées par la Ffgolf (voir vade-mecum fédéral); à respecter dans la mesure du possible, selon le terrain.

Les résultats pour chaque catégorie seront établi en cumulant les scores Brut des 2 tours. En cas d'égalité, le départage se fera sur le score du second tour, et si égalité persiste par départage informatique. Un trophée sera attribué aux Champions Départementaux pour chaque catégorie, médaille pour les 2^{ème} et 3^{ème}.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance. Possibilité de reconnaître le parcours la veille de chaque épreuve ou le mercredi précédent (réservation obligatoire).

ENGAGEMENTS

Les engagements, accompagnés du droit d'inscription 50€ par joueur pour les 2 tours (chèque à l'ordre du CDGOLF13), **se font** auprès de Roseline MAILLET, 1 Clos St Girons, 35 av Louis Amouriq, 13290 LES MILLES Avant le 27 mars 2017. Maximum 90 joueurs, les inscriptions seront prises en compte par classement au Mérite jeunes, puis par ordre d'index et d'arrivée dans chaque catégorie. Certificat médical enregistré par la Ffgolf, à la date limite d'inscription. Licence 2017 à jour.

SELECTION POUR LE MERITE REGIONAL

Seront qualifié(e)s Benjamins et U12, pour le Mérite Régional les, 20 – 21 mai Golf de la Sainte Baume et 17 et 18 juin Golf de Miramas (départage éventuel sur le 2ème tour, puis 9, 6, 3 et dernier trou) joueurs. Quotas définis par la Ligue début mars. Pour les minimes nouveau mode de qualification voir la Ligue.

<u>Filles</u>: - U12: benjamins: Garçons: - U12: benjamins:

Arbitres